

explique-t-elle et de préciser « on se demande comment un travailleur qui n'aurait pas eu une conscience de classe suffisante pour se syndiquer, serait plus qualifié pour conduire une grève » !

En refusant l'organisation démocratique des luttes, en ne suscitant pas ou en empêchant la mise en place de comités de grève, la CFDT privilégie de fait l'intersyndicalisme de sommet, ou de couloir. Elle couvre d'une phraséologie auto-gestionnaire et ultra-démocratique une pratique qui l'est beaucoup moins.

La direction CGT

L'attitude de la CGT en ce qui concerne la gestion démocratique des luttes est plus facile à cerner que celle de la CFDT. Dans la très grande majorité des cas, en effet, les directions intermédiaires de la CGT (Sections des grosses entreprises, UL, UD) sont solidement tenues en main par des militants du PCF. Discuter les positions des directions CGT, nationale et intermédiaires, revient à l'heure actuelle à discuter l'attitude de la fraction PC qui y détient la majorité des postes-clés.

La fraction PCF a fait preuve dans les grèves des dernières années d'une hostilité systématique à l'égard de la direction des luttes par des comités de grève démocratiques.

Son attitude actuelle tranche singulièrement avec les principes qu'elle défendait avec vigueur il n'y a pas si longtemps, à une époque où, il est vrai, son emprise sur la classe ouvrière n'était contestée que par plus réformiste qu'elle.

Ce qu'ils disaient en 1953 ...

L'été 1953 vit se dérouler en France une énorme vague de grèves. L'Humanité de cette période est riche de prises de position du plus grand intérêt dans la discussion actuelle avec les militants du PCF.

Nous citons au fil des numéros.

Le 7 août 1953, sous le titre « Avec les postiers parisiens » :

« La condition du succès de la lutte engagée est qu'elle soit menée dans l'unité des travailleurs. La fédération postale CGT appelle à mettre en place des comités de grève d'unité élus par les services et brigades, etc... L'ensemble de ces comités constituera le comité central de grève du bureau ».

Le même jour, à propos des gaziers et électriciens :

« Le comité national d'unité d'action des industries